

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 12 (1883)
Heft: 3

Artikel: Histoire de la pédagogie [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040170>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Encore une fois, tout le monde convient de cela ; tout le monde avoue qu'à l'école les jeunes élèves mettent des mois à pouvoir comprendre les explications du maître ; que plus tard les expressions patoises fourmillent dans toutes les réponses, dans tous les travaux écrits ou oraux ; que le goût de l'étude, celui de la lecture en particulier, se développe rarement dans les têtes que le patois alourdit et tyrannise.

Oui, chacun constate ces choses et fait ces aveux ; mais, étrange inconséquence, personne ne veut comprendre qu'on doive combattre le rude et pernicieux dialecte, qu'il faille tenter et qu'on puisse espérer de le faire disparaître. Une proposition dans ce sens, hasardée à Guin, dans notre dernière réunion pédagogique, a failli provoquer des orages et soulever mille tempêtes.

L'un au nom de la poésie pastorale, l'autre au nom du langage imagé et expressif, celui-ci par respect pour le bon vieux temps et la tradition, celui-là pour conserver à nos populations un caractère spécial d'attachante rudesse, tous, semble-t-il, par l'influence d'une crainte mystérieuse défendent le patois malgré ses méfaits et appellent sacrilège quiconque essaie d'y toucher.

Je suis loin de méconnaître les mérites de notre langage populaire ; il est bref, imagé, expressif et d'une richesse de tournures que le français ne présente pas. Dans les rares occasions où la poésie en a fait son organe, il a fourni d'admirables ressources, témoin les vieilles coraules : *let don tzévrai, le cahion et cha cordetta, le vierdza et la moshaila*, etc. Mais, et c'est là le malheur, on ne peut point faire l'école en patois, on n'écrit point ses lettres en patois, on ne subit point les examens en patois. Donc, malgré son genre spécial de beautés et les ressources qu'il présente, le patois doit disparaître.

Il me reste à développer les moyens à prendre dans ce but.

M. P.

HISTOIRE DE LA PEDAGOGIE

(Suite.)

QUINTILIEN

Marcus Fabius Quintilien, né en Espagne l'an 42 après Jésus-Christ, vint à Rome dans sa première jeunesse, afin de se former à l'art oratoire sous la conduite de maîtres habiles. Il occupa même pendant quelque temps la place de professeur de droit, mais il abandonna bientôt ce poste pour la profession d'orateur public et sa parole était goûtée au point de lui attirer pour auditeurs les personnages les plus distingués. Quintilien fut le premier maître qui reçut une gratification sur le trésor de l'Etat. Avant même d'arriver à la vieillesse, il re-

nonça à parler en public, et se retira dans la retraite pour approfondir de plus en plus son art et en écrire les règles afin de les laisser à la postérité. Une de ses principales œuvres est l'*Institution oratoire*, qu'il fit paraître du temps de l'empereur Domitien (81 à 96 après Jésus-Christ) et qui est divisé en 12 livres. Quintilien écrivit cet ouvrage après la perte cruelle qu'il fit d'une épouse chérie et de deux fils pleins des plus belles espérances ; l'un mourut à l'âge de cinq ans, l'autre à l'âge de dix ans. Les historiens ne s'accordent pas sur l'époque de sa mort.

Ce grand homme nous donne de grandes leçons sur l'art d'élever les enfants ; tout d'abord, et nous tenons à le faire remarquer, il insistait fortement sur la première éducation. « Plusieurs s'imaginent, dit-il (liv. 1, 5, 15), que l'enfant qui n'a pas atteint l'âge de sept ans est incapable de profiter de l'enseignement, parce qu'ils prétendent que ce n'est qu'à cet âge qu'il a la raison suffisante et la force requise pour pouvoir s'appliquer à l'étude. » Aussi approuvait-il plutôt ceux qui admettent qu'aucun temps ne doit être négligé pour l'éducation de l'enfant, et il est parfaitement d'accord avec Chrysippe, qui veut que même les enfants encore entre les mains des servantes reçoivent une première instruction appropriée à leur jeune âge. — Quintilien ne conçoit pas pourquoi une éducation intellectuelle ne marcherait pas de front avec l'éducation morale ? « J'avoue bien, dit-il, que pendant tout ce temps dont je parle, on n'avancera pas beaucoup en éducation, mais il me semble que les personnes qui veulent, dans les premières années, ménager l'enfance parlent plus en faveur du maître qu'en faveur de l'élève. » Ainsi Ne perdons pas ce temps si précieux, d'autant plus que les éléments de la science reposent uniquement sur la mémoire qui n'est jamais plus fidèle que dans l'enfance. L'art unique, l'art important et sûr de la mnémonique ne s'acquiert que par l'exercice et l'application. A cet effet, faisons apprendre à l'enfant tous les jours, si c'est possible, quelque chose par cœur. Nulle faculté ne se développe à un aussi haut degré que la mémoire bien cultivée, mais aussi aucune ne se perd aussi facilement lorsqu'elle est négligée. Les garçons doivent beaucoup apprendre par cœur, et tous ceux qui s'appliquent à seconder leur mémoire tâcheront de vaincre, dès le commencement, le dégoût que leur donneraient les répétitions fréquentes de ce qu'ils ont lu ou écrit. A l'exemple de Cicéron, Quintilien voulait l'éducation individuelle, c'est-à-dire cette étude des aptitudes de chacun pour y adapter un mode d'éducation convenable. Une mémoire qui saisit promptement était, à ses yeux, le signe d'une belle intelligence. L'esprit d'imitation lui parut aussi un signe évident d'une nature intelligente et les jeunes gens qui cherchaient à imiter et à reproduire ce qu'ils avaient vu faire passaient pour être bien doués. L'activité de l'intelligence et sa force inventrice sont le propre de l'homme, disait-il dans un autre endroit, voilà pourquoi nous croyons que l'âme a une origine divine. Il arrive quelquefois que des jeunes

gens sur lesquels on fonde les plus belles espérances, donnent dans la suite et à un certain âge un démenti complet ; il est évident qu'ils ne manquaient pas de talents naturels, mais bien d'une direction active et intelligente. Il est vrai sans doute, que tous ne sont pas doués au même degré et la conséquence en est que les uns produisent plus que d'autres, mais on a rarement vu que celui qui a travaillé avec application et persévérance n'ait pas aussi, tôt ou tard, obtenu des succès.

Quintilien n'était point ami des punitions corporelles, employées alors dans les écoles. Il dit à cet effet : Je ne désire nullement que l'on donne des coups aux élèves ; ce n'est pas seulement un procédé déshonorant en lui-même et applicable aux esclaves, mais il devient une réelle injure. Si l'élève a le caractère assés bas, pour ne pas se laisser corriger par des avertissements, les coups ne feront que l'endurcir davantage ; enfin ces sortes de punitions ne trouveront jamais leur application si le surveillant des études remplit bien son devoir. De nos jours on s'imagine corriger et excuser la négligence des éducateurs en punissant l'élève du bien qu'il n'a pas fait, alors que ce bien ne lui a pas été d'abord montré. On pourra bien avoir raison du petit enfant par des coups, mais il n'en sera pas de même du jeune homme. Quel stimulant emploiera-t-on pendant ses études, s'il a été habitué, pour ainsi dire, à ces sortes de châtiments ? Dans un autre endroit, il ajoute encore que les garçons qui ont été traités avec dureté ne se corrigent plus, se découragent, se chagrinent, laissent pénétrer la haine dans leur cœur, et parce qu'ils sont toujours craintifs n'entreprennent plus rien. Le maître doit se montrer affable, chercher plutôt à adoucir ce qui de sa nature paraîtrait dur à ses élèves ; il doit les louer quelquefois, passer sur beaucoup de choses et prêter une bonne intention à un grand nombre d'actions, etc. Si l'enfant abuse de sa liberté, le maître pourra dire qu'il lui pardonne pour cette fois, mais que plus tard, pareille chose ne saurait être tolérée. De cette manière, les enfants éprouveront une certaine satisfaction et parviendront à connaître leurs aptitudes sans courir le risque de se tromper dans leurs jugements.

Quintilien exige beaucoup d'un instituteur. Il condamne tout d'abord l'opinion de ceux qui croient qu'un maître médiocre suffit pour les cours élémentaires ; il veut au contraire que des instituteurs savants occupent ces places, afin de ne pas imposer aux maîtres placés plus haut la tâche toujours pénible de corriger des jugements erronnés. Le maître se mettra donc à la portée de son élève, marchera avec lui pas à pas dans la voie des progrès pour le faire arriver au sommet de la science. Il est également reconnu que, mieux un maître possède sa matière, plus claires seront aussi ses explications et ses démonstrations. L'éducateur aura en outre pour ses élèves un cœur de père, se souvenant toujours de celui qu'il remplace auprès d'eux. Il ne tolérera aucune faute, mais il faut d'abord qu'il en soit lui-même

exempt. Sa gravité n'aura rien de raide ni de rebutant, et son affabilité, rien qui sente la faiblesse ou la trivialité, de peur que l'une n'engendre la haine et l'autre le mépris. Il n'aura rien tant à cœur et ne recommandera rien à ses élèves avec autant d'insistance que la moralité et la bienséance. Tout en se gardant de punir dans la colère, il ne laissera rien passer de ce qui mérite une correction. Il faut que les élèves puissent apporter tous les jours au foyer domestique une foule de bonnes leçons qu'ils auront recueillies en classe, car de tous les modèles à imiter, c'est le langage vivant du maître qui fera le plus d'impression, s'il a su gagner l'amour et le respect de ses élèves. « Plus on honore quelqu'un, plus on s'applique à lui ressembler. »

(A suivre.)



DE L'ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION

D'APRÈS LE COURS DE M. LAPORTE

(Paris, chez Paul Delaplane.)

Lorsque nos écoles primaires seront dotées d'un livre de lecture divisé en trois degrés, et qui sera réellement le centre, le point de départ de *tous* les exercices de langue, d'histoire et de géographie même, nous n'aurons plus tant à nous soucier des meilleures grammaires et des meilleurs traités de composition qui surgissent de toutes parts, surtout en France et en Belgique. Mais tant que nous n'aurons pas à notre disposition le manuel de lecture dont nous parlons, force nous est bien d'être tributaire de nos voisins et d'emprunter, — trop souvent peut-être, — nos matières d'enseignement à des auteurs qui ne connaissent ni les mœurs, ni l'esprit catholique de nos populations.

Ces réflexions préliminaires faites sans humeur et sans arrière-pensée, examinons le traité de composition que nous avons sous les yeux.

Cet ouvrage se divise en trois parties, correspondant aux trois divisions de l'école primaire : *le cours élémentaire*, *le cours moyen* et *le cours supérieur*. Les deux premières parties sont réunies en un seul volume et peuvent amplement suffire à nos écoles primaires. La troisième partie, ou degré supérieur, vient de paraître et pourrait être appropriée à nos écoles secondaires, normale et industrielle. Pour aujourd'hui, occupons-nous du *degré élémentaire*.

Voici le plan et la méthode de l'ouvrage, qui renferme dix séries d'exercices différents.

1^o ENUMÉRATIONS. — Dans cette première série de leçons, l'instituteur ou l'institutrice entretient ses élèves de l'objet du devoir, les interroge tour à tour, provoque les réponses afin de classer ensuite les mots de l'énumération dans l'ordre convenable. Cet exercice oral est toujours reproduit par écrit. Exemple : *Que cultive-t-on dans le jardin de l'école ? — Quels sont nos animaux domestiques ?*

2^o EXERCICES SUR LA PROPOSITION. — Ici, il s'agit de former des propositions, tantôt par l'addition d'un attribut, tantôt par l'adjonction du sujet, puis enfin par celle des différentes sortes de compléments.